

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 MAI 2015 A 19H30

en l'Hôtel de Ville de Verviers

Supplément à l'ordre du jour arrêté par le Collège communal (art. L1122-24 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation)

SEANCE PUBLIQUE

M. LE BOURGMESTRE

51^A .- CONSEIL COMMUNAL - Sections permanentes - Composition - Modifications
- Point inscrit à la demande de M. PIRON, Chef de Groupe C.D.H.